

Commonwealth Fund International Health Policy Survey: enquête sur les médecins de premier recours

Depuis 2010, la Suisse prend part à l'enquête International Health Policy Survey organisée par la fondation américaine Commonwealth Fund. Cette année, l'enquête s'est concentrée sur les médecins de premier recours, pour la première fois depuis que la Suisse y participe.

Esther Kraft^a, Markus Weber^b, Sarah Vilpert^c

a FMH
b OFSP
c Obsan

* Etats-Unis, Allemagne, Pays-Bas, Canada, Royaume-Uni, France, Australie, Norvège, Nouvelle-Zélande. Les données relatives à la Suède, ayant également participé à l'enquête, n'étaient pas encore disponibles au moment de la rédaction du présent article.

Les soins de premier recours sont d'actualité dans de nombreux pays. De ce fait, le Commonwealth Fund [1] examine la situation des médecins de premier recours tous les trois ans. Le Commonwealth Fund est une fondation américaine d'utilité publique organisant chaque année depuis 1998 une enquête comparative de politique de santé. Cette année, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et la FMH ont mené en commun l'enquête auprès des médecins de premier recours établis en Suisse. Dans l'ensemble, les médecins de premier recours des pays participants à l'enquête* ont répondu aux mêmes questions. En Suisse, le questionnaire a été complété en collaboration avec l'organisation «Médecins de famille Suisse» afin de tenir compte de la situation spécifique de notre pays.

Un institut externe indépendant a interrogé 1025 médecins de premier recours en Suisse (606 en

Suisse allemande, 294 en Suisse romande et 124 au Tessin). 73% des médecins interrogés ont entre 45 et 64 ans, la part des femmes est de 30%, celle des hommes de 70%. L'échantillon pondéré sur ces trois critères (âge, sexe, région linguistique) correspond à la répartition de l'ensemble des médecins de premier recours exerçant en Suisse. Trois quarts des médecins de premier recours travaillent en ville (37%) ou en banlieue (39%) et le reste pratiquent dans des régions rurales (24%).

Le questionnaire de l'International Health Policy Survey du Commonwealth Fund, complété des questions spécifiques à la Suisse, aborde un grand nombre de thèmes tels que la satisfaction à l'égard du système de santé, l'accès aux prestations de soins, la collaboration avec d'autres fournisseurs de prestations médicales. L'analyse qui suit est un extrait des résultats de cette enquête. Il est nécessaire de tenir compte des

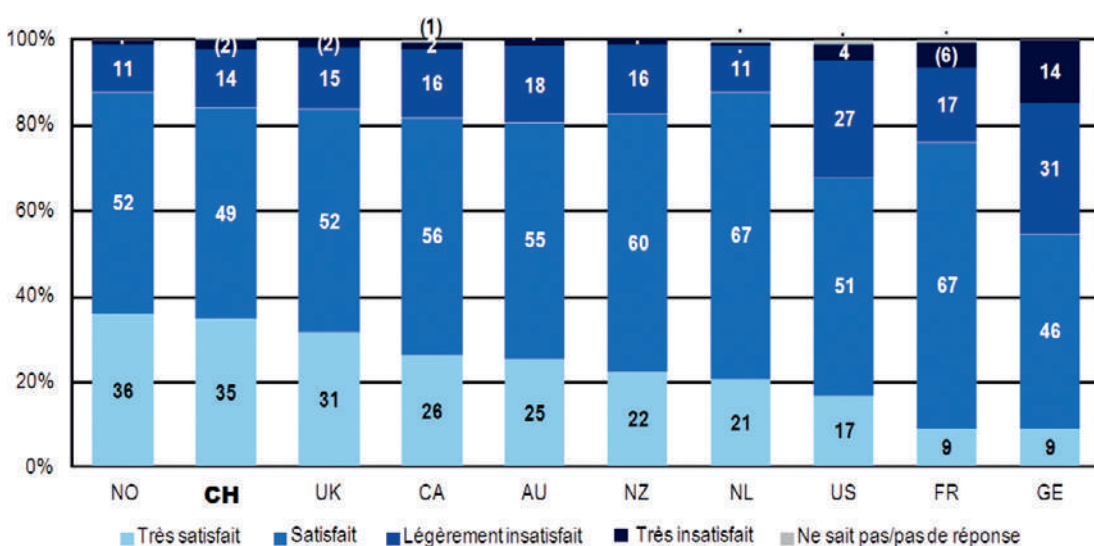


Figure 1

Satisfaction des médecins de premier recours concernant la pratique de la médecine:

• entre 0–9 réponses seulement.

Les pourcentages entre parenthèses indiquent une fiabilité statistique limitée (n = 10–29).

Source: The Commonwealth Fund, International Health Policy Survey 2012.

Correspondance:
FMH /Département Données,
démographie et qualité,
Elfenstrasse 18
CH-3000 Berne 15
Tél. 031 359 11 11
Fax 031 359 11 12
ddq[at]fmh.ch

caractéristiques spécifiques de chaque système de santé national pour l'interprétation des résultats.

Résultats suisses en comparaison internationale

Satisfaction élevée des médecins

La satisfaction des 1025 médecins de premier recours interrogés à propos de leur activité médicale est élevée en comparaison internationale: 84% d'entre eux sont satisfaits à très satisfaits (fig.1). Leur satisfaction est encore plus élevée à l'égard de la qualité de leur formation et de leur formation continue: 92% l'estiment satisfaisante ou très satisfaisante. Les médecins de premier recours sont 88% à déclarer travailler plus de 55 heures par semaine, ce qui correspond au deuxième rang en comparaison internationale. Seuls les médecins français sont plus nombreux encore à travailler autant d'heures par semaine. Il convient toutefois de préciser que le volume de patients traités par les médecins de premier recours en France est moins élevé qu'en Suisse. Plus de 90% des médecins de premier recours considèrent que le temps consacré aux questions administratives liées aux assurances ou aux décomptes est un problème. Les médecins de premier recours sont un peu moins de la moitié (46%) à trouver que le système de santé fonctionne bien et que seuls des changements mineurs sont nécessaires, ce qui correspond à un rang médian de la Suisse en comparaison internationale. L'autre moitié (49%) souhaite des changements fondamentaux. Deux-tiers des médecins indiquent que la qualité des soins médicaux est restée semblable ces trois dernières années. Plus de la moitié des médecins (59%) estiment que la quantité de soins médicaux fournis

aux patients est correcte. Parmi les médecins de premier recours interrogés, 57% se déclarent satisfaits ou très satisfaits de leur revenu. Mais lorsque leur revenu est comparé à celui des médecins spécialistes, la satisfaction chute (17%).

L'accès des patients aux prestations médicales est assuré

En comparaison internationale, la Suisse occupe les premiers rangs concernant l'accès des patients aux prestations médicales. La majeure partie des patients (88%) obtient sans peine des examens diagnostiques spécialisés et ne doit pas ou rarement attendre avant d'être traités (84%). Presque tous les patients (62%) ou la plupart d'entre eux (26%) obtiennent un rendez-vous chez leur médecin le jour même de leur demande ou le jour suivant s'ils le sollicitent. Cette disponibilité est liée au fait que la plupart des médecins réservent des plages horaires pour les rendez-vous pris le jour même (81%) et déclarent encore accepter de nouveaux patients (86%) dans leur cabinet. Près de quatre cinquième des médecins (78%) assurent un service de remplacement lorsque le cabinet est fermé.

Suivi rapproché des patients

La plupart des médecins de premier recours interrogés font des visites à domicile (90%), aident à la gestion et à la coordination des soins après une hospitalisation (96%), coordonnent les soins avec les services sociaux et autres services de soins à domicile si nécessaire (98%) et conseillent leurs patients pour la prise de médicaments notamment (100%). Seuls les patients du Royaume-Uni bénéficient de services comparables. Concernant la prise en charge de pa-

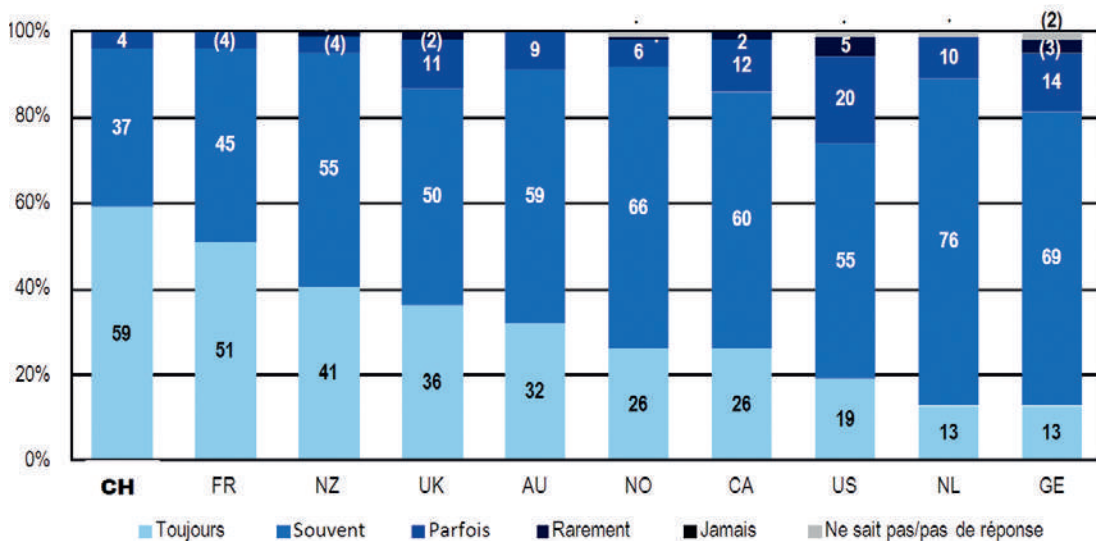


Figure 2

Réception d'un rapport du spécialiste contenant toutes les informations importantes:

- entre 0–9 réponses seulement.

Les pourcentages entre parenthèses indiquent une fiabilité statistique limitée (n = 10–29).

Source: The Commonwealth Fund, International Health Policy Survey 2012.

tients souffrant de maladies chroniques graves, les médecins de premier recours collaborent étroitement avec les services de soins à domicile (62%) et recourent plutôt rarement à du personnel spécifiquement employé par le cabinet (6%). La plupart des médecins de premier recours sont satisfaits ou très satisfaits du temps dont ils disposent pour chaque patient (69%).

Position exemplaire de la Suisse dans la collaboration entre médecins de premier recours et médecins spécialistes

Les médecins de premier recours sont 96% à déclarer obtenir souvent ou toujours un rapport de la part des médecins spécialistes contenant toutes les informations importantes dont ils ont besoin (fig. 2). Presqu'autant (87%) sont informés par les spécialistes des changements dans la prescription de médicaments ou dans le traitement.

Gestion électronique de l'activité médicale encore peu répandue dans les cabinets médicaux

Moins de la moitié des médecins interrogés (41%) travaillent avec des dossiers médicaux électroniques, ce qui place la Suisse au dernier rang en comparaison internationale. Cette large absence de recours à des systèmes électroniques se reflète dans la difficulté que les médecins de premier recours ont à établir des listes de patients en fonction des diagnostics, des résultats d'analyses ou des médicaments prescrits. En comparaison avec les autres pays participant à l'enquête, la Suisse est en queue de peloton. Le Royaume-Uni, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont en tête du classement.

Participation régulière à des cercles de qualité

Plus du tiers (37%) des médecins de premier recours comparent, au moins une fois par an, leurs performances à des cibles de performance. Seule la Norvège enregistre un taux inférieur. Le Royaume-Uni, la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis occupent les premiers rangs à ce propos. Les cabinets médicaux d'un quart des médecins sont certifiés par des normes de qualité. En revanche, environ 60% des médecins interrogés reçoivent des informations sur la performance de leur cabinet en comparaison à celles d'autres cabinets. La participation à des cercles de

qualité est très répandue: 82% des médecins de premier recours y prennent part, et pour la plupart au moins une fois par mois. Selon les médecins interrogés, les cabinets reçoivent et utilisent rarement des données relatives à des résultats cliniques (12%) et à des enquêtes sur la satisfaction des patients (15%).

Cabinets individuels et réseaux de médecins

En Suisse, plus de la moitié (56%) des médecins de premier recours exerce dans un cabinet individuel. Ce taux est élevé en comparaison internationale, seul celui de la France est encore plus haut. En outre, on constate que près de 60% des cabinets de groupe en Suisse regroupent des médecins ayant la même spécialisation, et qu'en général (79%) deux à quatre praticiens y travaillent. Les médecins interrogés sont 61% à faire partie d'un réseau dont la majorité (87%) sont affiliés à des réseaux de médecins.

En comparaison internationale, les médecins de premier recours exerçant en Suisse sont satisfaits de leur activité médicale. De même, ils jugent que l'accès des patients aux prestations médicales est assuré. La Suisse occupe le premier rang en ce qui concerne la collaboration entre médecins de premier recours et spécialistes. Par ailleurs, les prestations médicales offertes aux patients sont nombreuses. En comparaison internationale, la gestion électronique de l'activité et la pratique en cabinets de groupe sont encore peu développées en Suisse.

Les informations présentées ci-dessus sont un extrait des résultats de l'International Health Policy Survey 2012 du Commonwealth Fund. Comme les années précédentes, l'Observatoire suisse de la santé (Obsan) publie un rapport présentant l'ensemble des questions de l'enquête. Vous trouverez ce rapport sous www.obsan.ch et sur le site internet de l'OFSP [2]. L'OFSP et la FMH se tiennent à disposition pour toute information complémentaire (OFSP: [media\[at\]bag.admin.ch](mailto:media[at]bag.admin.ch) ou 031 322 95 05 / FMH: [ddq\[at\]fmh.ch](mailto:ddq[at]fmh.ch) ou 031 359 11 11).

Références

- 1 www.commonwealthfund.org
- 2 www.bag.admin.ch/themen/gesundheitspolitik/11625/index.html?lang=de